

Lors du vote du compte administratif			
Nombre de membres en exercice			74
Nombre de membres présents			9
Nombre de suffrages exprimés			10
Votes	Contre		Pour 10

**BUCQUOY**  
**COMMUNE**  
 DU 15 avril 2024  
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF  
 SUR LE COMPTE DE GESTION  
 SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats			
Nombre de membres en exercice			74
Nombre de membres présents			9
Nombre de suffrages exprimés			10
Votes	Contre		Pour 10

Envoyé en préfecture le 17/04/2024  
 Reçu en préfecture le 17/04/2024  
 Publié le 17/04/2024  
 ID : 062-216201814-20240415-D15\_2024-DE

Date de la convocation 09 avril 2024  
 Séance du 15 avril 2024 à 20 heures 00

L'assemblée réunie sous la présidence (1) de Monsieur Laurent MUCHEMBLED, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Madame Anne-Marie BARBIER après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, 1°Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		674 792,60 €		26 011,69 €	0,00 €	700 804,29 €
Part affectée à investiss		13 338,31 €			0,00 €	13 338,31 €
Opérations de l'exercice	951 181,75 €	1 047 808,31 €	560 717,52 €	717 696,54 €	1 511 899,27 €	1 765 504,85 €
Totaux	951 181,75 €	1 709 262,60 €	560 717,52 €	743 708,23 €	1 511 899,27 €	2 452 970,83 €
Résultat de clôture		758 080,85 €		182 990,71 €		941 071,56 €
	Besoin de financement					
	Excédent de financement		182 990,71 €	au compte 001		
	Restes à réaliser DEPENSES		390 524,74 €			
	Restes à réaliser RECETTES					
	Besoin total de financement		207 534,03 €			
	Excédent total de financement					

Délibération  
 n°15/2024

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

207 534,03 € au compte 1068 (recette d'investissement)  
 550 546,82 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations les membres présents



Pour expédition conforme,  
 Le Président (lors du vote du compte administratif),

Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),

1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote.  
 2) En fonction des données communiquées par le comptable